



Les différents représentants des organismes fondateurs du Pôle régional devant le siège de l'université de la Méditerranée.

**Recherche.** Six organismes se fédèrent autour d'un pôle afin de diffuser des connaissances sur les enjeux liés à l'emploi.

## Comprendre le monde du travail tel qu'il est

■ Jamais l'envie de comprendre le monde du travail n'aura été aussi forte. Alors qu'un certain nombre de recherches et d'études sont conduites par des organismes de recherche ou de diffusion des connaissances, trop souvent elles s'adressent à un cercle restreint d'initiés. C'est en partant de ces constats, que six organismes\* ont décidé de fonder un pôle régional travail, dont le lancement a eu lieu jeudi soir au siège de l'université de la Méditerranée à Marseille.

L'idée étant de faire émerger le travail formidable entrepris depuis des années dans les labora-

toires de recherche ou les organismes qui œuvrent dans le domaine de la diffusion des connaissances en s'adressant au plus grand nombre.

Ce pôle, qui a organisé sa première conférence grand public consacrée au thème de la « qualité du travail, emplois de qualité », a pour objectif d'apporter des éclairages complémentaires pour développer une expertise de qualité autour des enjeux liés à l'emploi, à la formation, au travail et aux qualifications. « Travailler ensemble préfigure de ce que sera bientôt l'AMU (Aix-Marseille Université) », indique Ariel Mendez,

directrice du LEST et porte parole du pôle qui préfigure d'un rapprochement entre monde académique et professionnel. « Nous avons en commun une mission de service public, un ancrage régional fort », a-t-elle poursuivi.

### Un pôle d'utilité publique

En fédérant les compétences, le pôle régional souhaite produire de la connaissance. Ces ressources seront mises à la disposition de l'ensemble des citoyens sous la forme d'études, de publications, de conférences et de colloques, dont le plus important sera celui consacré en octobre 2012 aux « Jeunes et travail ».

« Nous ne voulons pas hiérarchiser mais rendre disponible le réseau. Il y a une vraie attente de la part des partenaires sociaux », développe Mario Correia, directeur de l'IRT (Institut régional du travail). Il a notamment fait état des interrogations de militants syndicaux sur la façon de toucher la jeunesse. Remy Jean, de l'Institut d'ergologie, a lui insisté sur l'utilité de cette « force de frappe ». « Nous sommes, affirme-t-il au cœur d'une grande crise, où il est question de la place et de l'évolution du monde du travail. L'idée est alors apparue pour mieux comprendre ces phénomènes de croise les compétences. »

Un pôle d'utilité publique en quelque sorte qui devra rendre visible l'interprétation afin de mieux structurer la réponse.

CATHERINE WALGENWIT.

\* Act Méditerranée, Cereq ; Institut d'Ergologie de l'université de Provence, Laboratoire d'économie et de sociologie du travail, Institut régional du travail, ORM.